



HAL
open science

“ Argot ”

Anne Gensane

► **To cite this version:**

| Anne Gensane. “ Argot ”. Publicationnaire, 2026. <hal-05531835>

HAL Id: hal-05531835

<https://hal.science/hal-05531835v1>

Submitted on 1 Mar 2026

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons CC BY-SA 4.0 - Attribution - ShareAlike - International License

Publictionnaire

Dictionnaire encyclopédique et critique des Publics

Argot

Anne Gensane

Référence électronique

Anne Gensane, Argot. *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Mis en ligne le 13 février 2026. Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr/notice/argot/>

Le Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics est un dictionnaire collaboratif en ligne sous la responsabilité du Centre de recherche sur les médiations (Crem, Université de Lorraine) ayant pour ambition de clarifier la terminologie et le profit heuristique des concepts relatifs à la notion de public et aux méthodes d'analyse des publics pour en proposer une cartographie critique et encyclopédique.

Accès : <https://publictionnaire.huma-num.fr>

Cette notice est mise à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'utilisation commerciale - Pas de modification 3.0 France. Pour voir une copie de cette licence, visitez <http://creativecommons.org/licenses/by-ncnd/3.0/fr/> ou écrivez à Creative Commons, PO Box 1866, Mountain View, CA 94042, USA.



Argot

L'argot peut être envisagé comme un ensemble de pratiques langagières qui sélectionnent leurs destinataires, construisent de la connivence et produisent, corrélativement, des formes d'exclusion. En ce sens, l'argot n'est pas seulement un fait linguistique, mais un phénomène éminemment public : il ne prend sens que dans une situation d'énonciation où se joue la question de savoir qui comprend, qui est tenu à distance et à qui on s'adresse. Cette dimension est d'autant plus centrale que l'argot est fréquemment associé, dans l'imaginaire social, à la marginalité. Cette association se manifeste également dans des régimes de représentation spécifiques, produits et relayés par les médias, la littérature ou les discours institutionnels qui contribuent à façonner la perception publique de l'argot. Cette représentation ne relève pas uniquement du fantasme (Gensane, 2026a) : la fonction cryptique de l'argot, historiquement attestée, participe effectivement à un filtrage du public. Toutefois, la persistance de cette représentation tend à figer l'argot dans une vision réductrice, souvent associée à la déviance, à l'illégitimité linguistique ou à la menace sociale.

Argot, marginalité et mémoire sociale

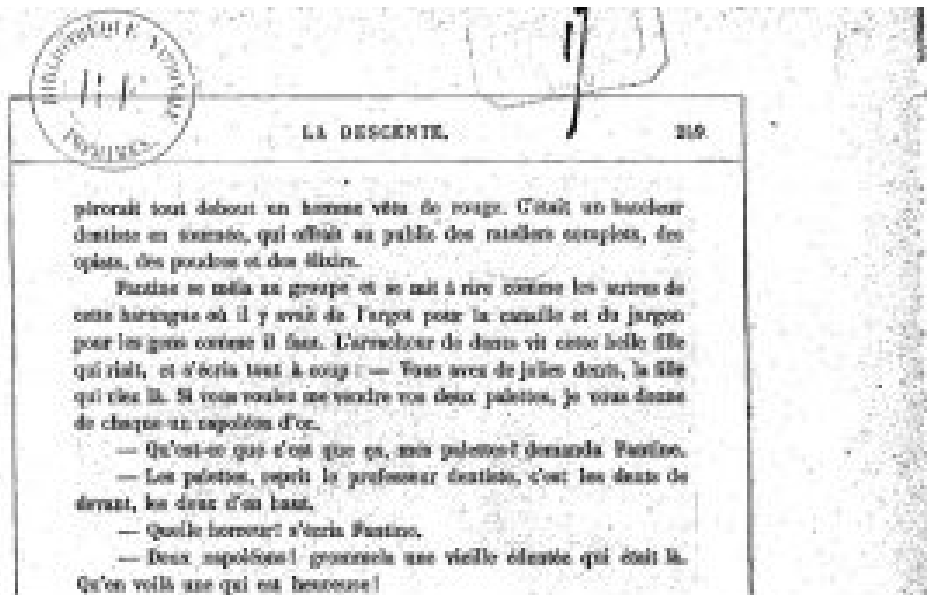
L'argot était d'abord désigné sous le nom de « jargon ». Le terme « argot » apparaît officiellement à l'écrit en 1628, dans *Le Jargon ou langage de l'argot réformé* d'Ollivier Chéreau. Il est alors question d'un « Royaume d'Argot » : le mot ne désigne pas encore un parler, mais un lieu où se parle le « jargon des gueux ». Quant à la première attestation d'un argot dans un texte littéraire, elle est généralement admise dans *Le Jeu de Saint Nicolas* de Jehan Bodel (c. 1165-1210 ; 1200), dans lequel l'auteur fait parler des voleurs dans une taverne, dans des vers qui demeurent en grande partie obscurs.



Page de garde de l'ouvrage d'Ollivier Chéreau, *Le Jargon ou langage de l'argot réformé* (édition de 1660). Source : Gallica.fr/Bibliothèque nationale de France.

Historiquement, l'argot a eu aussi pour fonction de permettre à certains groupes sociaux ou professionnels de ne s'adresser qu'à leurs pairs. Si le lien établi entre la pègre et l'argot apparaît comme l'un des universaux du phénomène public (on pense notamment à Eugène-François Vidocq [1775-1857]), cette fonction de filtrage social ne se limite pas aux milieux criminels : des argots de métiers comme le dénommé « louchéhem », argot des bouchers (Hardy, 2022) ont également existé ; ils répondaient à des besoins de transmission et de reconnaissance symbolique du groupe.

Cette association au monde délinquant se trouve inscrite dans l'imaginaire littéraire du XIX^e siècle : dans *Les Misérables*, Victor Hugo (1802-1885 ; 1862 : 287) contribue à fixer durablement une représentation ambivalente de l'argot, à la fois fasciné par sa puissance expressive et méfiant à l'égard de ce qu'il décrit comme une « greffe malsaine » sur la langue commune, symptôme d'une misère sociale.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Extrait *Des Misérables* de V. Hugo. Source : [Gallica.fr/Bibliothèque nationale de France](https://gallica.bnf.fr/Bibliothèque_nationale_de_France).

Ces représentations littéraires ont durablement influencé la manière dont l'argot est perçu dans l'espace public, en le faisant évoluer dans une tension entre fascination d'ordre esthétique et disqualification sociale. Si ces représentations ont évolué, elles conservent néanmoins la trace de ce patrimoine ou plutôt de cette mémoire populaire : perçu comme langage des exclus ou associé à la criminalité, l'argot continue d'être appréhendé à travers des figures contemporaines telles que le « jeune de banlieue » ou le « rappeur ». Souvent essentialisées dans les discours médiatiques, ces figures participent d'une lecture simplifiée des pratiques linguistiques et contribuent à leur stigmatisation.

Tout en s'inscrivant dans une continuité historique, les pratiques argotiques contemporaines se trouvent confrontées à de nouvelles problématiques publiques. Elles intègrent notamment des formes issues de contacts de langues liés aux migrations, qui font l'objet de relectures sociales et médiatiques. Ces relectures tendent parfois à homogénéiser et à figer des usages pourtant hétérogènes, en les associant à des groupes socialement situés et peuvent ainsi alimenter des processus de stigmatisation linguistique et de glottophobie (Blanchet, 2016 ; 2018).

Ceux-ci invitent plus largement à interroger et observer l'hétérogénéité constitutive de la langue. Parler d'argot revient ainsi à reconnaître que les usages linguistiques ne sont pas également légitimés dans l'espace social. Comme l'ont montré Basil Bernstein (1924-2000 ; 1971), puis, sous d'autres terminologies, Anthony Lodge (1997) et Pierre Bourdieu (1930-2002 ; 1972), la maîtrise et la reconnaissance des codes linguistiques varient selon les positions sociales. Les locuteurs issus des milieux favorisés disposent généralement d'un accès plus étendu à la pluralité des registres, tandis que les locuteurs des milieux populaires

mobilisent plus fréquemment des formes relevant du français populaire, au sein desquelles peuvent prendre place de nombreuses expressions argotiques. Ces pratiques s'ajustent aux situations d'énonciation et aux publics visés, présents ou anticipés. L'argot peut être alors pensé comme un révélateur de hiérarchies linguistiques symboliques et, plus largement, des rapports de pouvoir à l'œuvre dans l'espace public.

Des pratiques artistiques, ludiques et productrices d'identité

Dans tous les cas, les pratiques argotiques conservent une forte visibilité dans le champ artistique. Longtemps associées à l'argot parisien d'autrefois, pour lequel on a pu observer une forme d'« argotolâterie » (Goudaillier, 1991 : 10), elles se manifestaient notamment au cinéma (à travers, par exemple, les dialogues de Michel Audiard [1920-1985]), ainsi que dans la chanson (avec des figures telles qu'Aristide Bruant [1851-1925]).

Ces représentations artistiques ont joué et jouent encore un rôle central dans la diffusion des expressions argotiques. En présentant des formes initialement marquées comme marginales à un public élargi, elles contribuent à leur reconnaissance mais les transforme aussi par stylisation : il ne s'agit pas d'une reproduction des usages ordinaires, mais d'une reconfiguration qui peut à l'évidence atténuer sa dimension cryptique mais renforce dans tous les cas sa valeur symbolique voire identitaire ; il en va ainsi pour le rap.

En effet, les pratiques argotiques trouvent principalement leur relais dans le rap (Napieralski, Gensane, 2026), touchant un large public. Cela ne signifie pas pour autant que le genre bénéficie d'une reconnaissance unanime. Les critiques médiatiques et institutionnelles portent souvent sur une maîtrise insuffisante de la langue et sa supposée violence. Or, ces jugements occultent, voire renient les caractéristiques et fonctions de l'argot, et le fait que le rap reste une proposition artistique hétérogène. La prétendue violence relève d'une lecture réductrice. Comparer ces usages à d'autres formes de chanson populaire de la seconde moitié du XX^e siècle (comme certaines chansons de Michel Sardou, comme par exemple : « J'accuse les hommes de croire des hypocrites moitié pédés moitié hermaphrodites », *J'accuse*, 1976), montre que le problème ne tient pas à la langue elle-même, mais à la stigmatisation sociale et linguistique des locuteurs.

Il nous faut rappeler que l'argot constitue aussi un outil poétique et stylistique à part entière, permettant la manipulation ludique de la langue, des sonorités aux significations. Les rappers et, plus largement, les locuteurs (en particulier les jeunes, sans s'y limiter) peuvent mobiliser l'argot comme ressource de créativité linguistique qui permet simultanément d'explorer leur rapport à l'Autre (*idem* et *aliud*). Comme le souligne Jean-Pierre Goudaillier (1996 : 146), les pratiques argotiques impliquent une triangularisation des interactions (*ibid.*) : elles instaurent toujours une connivence avec l'*idem* (même) tout en générant une exclusion vis-à-vis d'un *aliud* (autre). L'usage de l'argot peut ainsi renforcer la cohésion d'un groupe, tout en servant de moyen de distinction identitaire dans des contextes sociaux variés,

notamment hors du milieu où il est employé d'ordinaire.

Éléments de néologie argotique contemporaine

L'analyse des pratiques argotiques contemporaines suppose d'abord de rappeler que l'argot ne constitue pas un système linguistique autonome, contrairement à ce que les médias tendent généralement à représenter, en raison de son aspect hermétique. À cet égard, on peut citer Denise François-Geiger (1934-1993), l'une des pionnières de l'argotologie moderne, lorsqu'elle définit l'argot comme un phénomène avant tout lexical, prenant place « dans des structures syntaxiques qui sont celles de la langue commune » (François-Geiger, 1989 : 80). L'argot s'inscrit ainsi dans une continuité avec le français populaire ou ordinaire, dont il partage les cadres morphosyntaxiques, et ne saurait être assimilé à une langue distincte. Il prend sens dans des usages situés, où se rejoue toujours (explicitement ou implicitement) la question de l'adresse et de la compréhension du public visé. Cette perspective permet d'aborder les pratiques contemporaines comme un ensemble de procédés et de choix lexicaux socialement et interactionnellement motivés.

En effet, les pratiques contemporaines montrent un ensemble d'unités lexicales relevant de la néologie, c'est-à-dire de la (re)création ou de la (ré)introduction de formes dans la langue. Ces pratiques labiles sont analysables à l'aide d'une grille de procédés lexicogéniques (~~e'est-à-dire~~ des mécanismes de formation des mots) impliquant des modifications d'ordre morphologique et sémantique, sur la matrice interne de la langue comme sur des matrices externes : les emprunts aux langues étrangères qui sont majoritairement de langue anglaise (« jobber » pour travailler), arabe (« mehlich » pour signifier que ce n'est pas grave) et romani (« les lovés » pour l'argent). Parmi les manifestations formelles les plus connues, nous trouvons l'argot à clé nommé le verlan (« relou » < « lourd ») aux côtés du javanais ou de la langue de « -zer » par exemple (qui consiste à ajouter la syllabe « -zer » en fin de syllabe), ou encore les troncations avec ou sans redoublement hypocoristique (la « bibi » pour la « bicrave » < vente de drogue, emprunt au romani), les siglaisons (la « D » pour, par exemple, la « débrouille »), etc. (Gensane, 2023). Il est important de souligner que ce n'est pas tant la nature de ces procédés mais leur fréquence qui rend ce phénomène remarquable.

[embedyt] <https://youtu.be/VVXbYFoIg5E>[/embedyt]

« le verlan – Karambolage – ARTE », 2016. Source : <https://www.youtube.com/watch?v=VVXbYFoIg5E>.

Lors d'une table ronde autour du rap et de l'argot ayant eu lieu en 2021 dans le cadre d'un colloque de sociolinguistique, le rappeur et les argotologues s'étaient accordés sur le fait que ce ne sont « jamais les mots, c'est toujours la façon de prononcer » qui rend argotique, que l'argot est une « façon d'être, peut-être... ou de penser ou de marcher ou de mâcher » (Gensane, 2021 : 199). C'est en cela qu'il est justifiable de parler de « phénomène argotique contemporain », rendant alors toute sa complexité à des pratiques qui restent hétérogènes à tous points de vue. Il serait possible de considérer que la phonétique participe aussi au

phénomène argotique. S'il n'existe pas d'accent homogène (Candea, 2017), certaines réalisations phonétiques, plus fréquentes chez des locuteurs partageant un *habitus* social populaire, constituent néanmoins un ensemble de traits reconnaissables, comme ce que le linguiste Pierre Guiraud (1912-1983 ; 1956 : 9) appelait un *signum* linguistique.

*

* *

L'argot apparaît ainsi comme un ensemble complexe de pratiques langagières au sein de communautés de pratiques données : un phénomène à la fois social et culturel. Il engage le locuteur dans un rapport particulier à la langue, ludique mais aussi marqué par la recherche de connivence et par des formes d'affranchissement à l'égard d'une hégémonie linguistique. Cette créativité ne peut être pensée indépendamment des publics auxquels elle s'adresse : l'argot implique toujours une sélection implicite ou explicite des destinataires et, à cette occasion, une gestion des frontières entre inclusion et exclusion. Analyser l'argot revient dès lors à interroger les conditions mêmes de la parole publique et, en ce sens, participe pleinement à l'évolution de l'espace public et de ses marges.

Enfin, s'intéresser à l'argot, c'est aussi remettre en question l'existence et le bornage de ce que l'on désigne comme des « parlars marginaux ». Comme le suggère Tamás Kis (1997 : 241), des phénomènes analogues à l'argot pourraient avoir existé bien avant leur identification explicite, certaines formations lexicales des langues romanes traditionnellement attribuées au latin vulgaire pouvant relever de mécanismes comparables. Une telle hypothèse souligne la difficulté à borner historiquement et conceptuellement l'argot, dont la définition demeure délicate. Peut-être ces pratiques n'ont-elles jamais été véritablement extérieures ou périphériques à la langue, mais bien constitutives de son fonctionnement ordinaire, inscrites « en son cœur » plutôt qu'à ses marges (Gensane, 2026b : 12). Leur productivité demeure intacte ; on observe d'ailleurs une forte connexion avec l'*algospeak* (Gensane, 2026c) – cryptage linguistique destiné à contourner les algorithmes de modération à l'aide d'expressions argotiques (activant donc sa fonction cryptique) et de l'entremêlement de symboles divers pour écrire les mots jugés sensibles (comme « vi0* » pour « viol ») –, ce qui confirme que les enjeux argotiques contemporains sont étroitement liés aux nouvelles configurations des publics, ainsi qu'aux modalités de contrôle de la parole dans l'espace numérique.

[embedyt] <https://www.youtube.com/watch?v=zem3PVMsy8g>[/embedyt]

« 1981 : Le langage, c'était mieux avant ? | Archive INA ». Source : [INA Société sur YouTube](#).

Bibliographie

Bernstein B., 1971, *Langage et classes sociales. Codes sociolinguistiques et contrôle social*, trad. par Chamboredon J.-C., Paris, Éd. de Minuit, 1975.

Blanchet P., 2016, *Discriminations : combattre la glottophobie*, Paris, Éd. Textuel.

Blanchet P., 2018, « Parole publique et glottophobie », *Publictionnaire. Dictionnaire encyclopédique et critique des publics*. Accès : <https://publictionnaire.humanum.fr/notice/parole-publique-et-glottophobie>

- Bodel J., c. 1200, *Le Jeu de saint Nicolas*, trad. par J. Dufournet, Paris, Flammarion, 2005.
- Bourdieu P., 1972, *Esquisse d'une Théorie de la Pratique*, Paris, Éd. Le Seuil, 2000.
- Candea M., 2017, « La notion d'“accent de banlieue” à l'épreuve du terrain », *Glottopol*, 29, pp. 13-26. Accès : <https://hal.science/hal-01574515/>.
- Chéreau O., 1629, *Le Jargon ou langage de l'argot réformé*, Troyes, N. Oudot. Accès : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k64594014.texteImage>.
- François-Geiger D., 1989, *L'Argoterie. Recueil d'articles*, Paris, Éd. Sorbonnargot.
- Gensane A., éd., 2021, « Table ronde : Autour des phénomènes rap et argot », *Revue d'études françaises*, 25, pp. 183-200. En ligne : <http://doi.org/10.37587/ref.2021.1.15>.
- Gensane A., 2023, *Analyse de l'imaginaire et de pratiques linguistiques d'adolescents : un phénomène argotique contemporain ?*, thèse en sciences du langage, Université Rennes 2.
- Gensane A., 2026a, « Que reste-t-il de nos argots ? », *The Conversation France*. Accès : <https://theconversation.com/que-reste-t-il-de-nos-argots-270994>.
- Gensane A., dir., 2026b, *Des marges mises en mots. Discours, pratiques, représentations*, Paris, Éd. L'Harmattan.
- Gensane A., 2026c, « Parlez-vous l'“algospeak” ? Les dessous d'une néologie particulière », *The Conversation*, 8 févr. Accès : <https://theconversation.com/parlez-vous-l-algospeak-les-dessous-dune-neologie-particuliere-274356>.
- Goudaillier J.-P., 1991, « Argotolâtrie et argotophobie », *Langue française*, 90, pp. 10-12. Accès : <https://doi.org/10.3406/lfr.1991.6191>.
- Goudaillier J.-P., 1996, « Les pratiques argotiques : noyau ou marges de la langue ? », *Bulletin de Linguistique Appliquée et Générale*, hors-série, pp. 145-152.
- Guiraud P., 1956, *L'Argot*, Paris, Presses universitaires de France.
- Hardy S., 2022, *Der largonji du louchébem – die Geheimsprache der Pariser Metzger. Eine kulturhistorische, lexikologische und soziolinguistische Analyse*, Berlin, Frank & Timme.
- Hugo V., 1862, *Les Misérables. Tome IV, L'Idylle rue Plumet et l'épopée rue Saint-Denis*, Paris, É. Testard.
- Kis T., dir., 1997, *A szlengkutatás útjai és lehet?ségei*, Debrecen, Kossuth Egyetemi Kiadó.
- Lodge A., 1997, *Le Français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Paris, Fayard.
- Napieralski A., Gensane A., 2026, « Rap et néologie verbale : exploration des procédés lexicogéniques dans un corpus français contemporain », in : Mudrochová R., Napieralski A., dirs., *La Néologie du verbe*.